



2010-2011

## Quels sont les nouveaux enjeux pour les femmes étudiantes ?

### **Maternité, parentalité et études :**

- Le règlement des études ne permet pas à une femme de faire une pause de plus de 2 sessions sans devoir se réinscrire pour des motifs d'accouchement et de maternité. Se réinscrire engendre des frais de 30\$ pour une réouverture de dossier.
- Les congés parentaux ne sont pas réglementés par l'université. Cela crée une grande disparité entre les différentes mesures en place dans chaque faculté. Certaines offrent 4 à 6 mois de congé rémunéré, mais d'autres n'offre rien du tout.
- Pour profiter de ces bourses, il faut avoir un cheminement régulier (à temps plein pendant un nombre maximum de session). La femme enceinte débordera nécessairement du nombre de sessions requis pour en profiter.
- La grande majorité des bourses sont réservées aux étudiants à temps plein, devant être à temps plein parfois avant et après la demande (ou encore tout au long des études). La mère qui étudie à temps partiel pour s'impliquer davantage dans sa famille n'y aura pas accès du tout.
- Au premier cycle, ces types de congé n'existent pas.
- Les emplois étudiants tels que Jeunesse Canada au Travail sont réservés aux étudiants à temps plein à la session précédant et suivant l'emploi d'été.
- L'AFE n'accorde aucun congé de maternité aux étudiantes. Elle accorde une session de pause avec frais de subsistance par année, que l'étudiante soit enceinte ou non.
- CapsULe, le nouveau logiciel pour traiter les dossiers des étudiants, ne permet plus aux étudiants de s'inscrire à temps partiel aux cycles supérieurs, même pour des raisons familiales ou pour des retours de congé de maternité.
- L'Université ne reconnaît pas les maladies des enfants des étudiants comme étant des motifs d'absence et de reprise d'examen acceptables. Lorsque des professeurs le font, ils demandent souvent une preuve médicale. On sait que les enfants sont très souvent

malades, mais que ces maladies sont bénignes et qu'elles ne requièrent pas de visite à l'hôpital, alors qu'elles excluent la possibilité d'envoyer l'enfant en garderie.

- Certains programmes n'offrent pas de temps partiel. Par exemple, les domaines où les recherches se font en équipe et où les étudiantes ne peuvent même pas envisager une pause pour accoucher.
- Dans certains domaines, les étudiants travaillent avec des substances chimiques nocives pour une femme enceinte ou allaitante, mais aucune disposition n'est prise pour les mères qui y travaillent.

### **Conciliation travail-famille-études**

- Le manque de choix à cause du manque de ressources. Pour l'instant, pratiquement un seul choix existe : la garderie à temps plein (quand elle est accessible). Les autres options sont extrêmement difficiles à réaliser.
- L'AFE permet aux parents de s'inscrire à temps partiel et d'être considérés à temps plein pour les parents d'enfants d'âge préscolaire. Mais pas l'Université, les organismes subventionnaires ou les autres ministères (comme Service Canada pour les emplois d'été).
- La venue d'une halte-garderie va permettre aux parents étudiants qui désirent étudier à temps partiel et de passer plus de temps en famille de pouvoir le faire tout en comptant sur un service offert sur le campus. Ce sera bénéfique en particulier pour les poupons qui, autrement, prennent le chemin de la garderie à temps plein dès 6 mois.
- Chacun fait ses choix en fonction de ses valeurs, de l'avenir qu'il bâtit, de son conjoint, etc. Les parents devraient pouvoir choisir le type de conciliation qui leurs plaisent et pouvoir compter sur des ressources variées ET disponibles qui répondent à leurs besoins.
- Les parents (surtout des mères) qui choisissent d'étudier à temps partiel perdent beaucoup. Ils perdent le statut temps plein qui donnent accès aux rabais étudiants du RTC, l'accès au PEPS, aux bourses, aux emplois étudiants ; aux cycles supérieurs, à un local de travail et même à de la documentation.
- Lorsque les cours obligatoires ou les cours de langues sont offerts seulement en soirée, cela oblige les familles monoparentales à déboursier pour une gardienne de soir en plus de la garderie de jour !

Tous ses problèmes touchent les mères et les pères étudiants, mais comme ce sont les femmes qui portent, accouchent et prennent généralement les bébés en charge après la naissance, ce sont les femmes qui en souffrent le plus !

Alors que l'on sait qu'une société de personnes instruites assurera un meilleur avenir à tous, aucune excuse n'existe pour empêcher les femmes de s'instruire désormais. Nous savons également que c'est le niveau d'instruction de la mère qui déterminera la persévérance aux études de ses enfants. De plus, construire la famille en même temps que la carrière aidera peut-être le monde du travail à s'adapter aux réalités des familles et à devenir plus conciliant.

Enfin, le vieux dilemme entre maternité et carrière veut être mis de côté par les femmes d'aujourd'hui. Nous voulons pouvoir fonder une famille au moment qui nous convient, mais nous voulons également étudier et travailler dans un domaine qui nous passionne. La preuve nous en est donnée par les statistiques sur les parents étudiant au Québec.

### **Statistiques en vrac :**

#### Nombre de parents étudiants à l'UL :

- En 2006, l'AÉLIÉS estimait qu'il y avait de 4000 à 5000 parents étudiants sur le campus;
- Mme Simard estimait qu'il y en avait 15% au 1ercycle et 25% aux cycles supérieurs lors de leur inscription;
- Mme Tanguay, doctorante en Sciences de l'orientation, estimait qu'il y en avait de 15% à 20% en 2008, tous cycles confondus, et que, dans les programmes à temps partiel des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, il y en aurait jusqu'à 40%.

#### Données du recensement de 2006 du projet ICOPE :

- 23% des nouveaux étudiants avaient des responsabilités parentales,
- Les ¾ parmi ceux-ci travaillaient également;
- Ils travaillaient plus d'heures en moyenne que les autres étudiants qui travaillent;

- La plupart étudiait à temps partiel et choisissait des programmes courts plutôt qu'un baccalauréat,
- 35% des parents étudiants étaient admis comme «étudiant adulte», c'est-à-dire sans Diplôme d'Études Collégiales (DEC),
- La moyenne d'âge de leurs enfants était de 8 ans,
- Cela montrait deux clientèles de parents: ceux qui ont des enfants pendant leurs études et dont les enfants sont d'âge préscolaire, et ceux qui font un retour aux études avec des enfants d'âge scolaire.

### **RECOMMANDATIONS - Solutions proposées par l'APETUL :**

- 1) Mieux étudier la population de parents étudiants ;
- 2) Pouvoir cocher une case « parent étudiant » lors de l'admission afin de connaître facilement la population de parents étudiants sur le campus ainsi qu'une foule d'autres données intéressantes pour mieux répondre à leurs besoins ;
- 3) Que l'Université et les gouvernements donnent le statut d'étudiant à temps plein aux parents étudiants à temps partiel selon les mêmes conditions que l'AFE ;
- 4) Que l'AFE et l'Université accordent un congé de maternité d'au moins deux sessions consécutives et que le fait de le prolonger n'entraîne pas une fermeture du dossier de l'étudiante ;
- 5) Que l'AFE accorde des frais de subsistances qui correspondent aux coûts réels de la vie pour une famille ;
- 6) Que l'AFE permette de cotiser au RQAP afin de pouvoir en profiter le cas échéant ou qu'une politique de rémunération pour les congés parentaux voit le jour ;
- 7) Que les pensions alimentaires des familles monoparentales ne soient plus considérées comme un revenu par l'AFE puisqu'elles ne le sont plus pour les autres ministères (Recours collectif en cours);
- 8) Que les facultés et les organismes subventionnaires offrent des contrats de travail salariés aux étudiants plutôt que des bourses afin de les rendre éligibles au RQAP ou que les bourses soient éligibles au RQAP (en y cotisant, bien sûr) ;
- 9) Que des bourses pour les parents étudiants soient offertes par l'Université sans égard au nombre de crédits de l'étudiant ;

- 10) Que des accords puissent être pris entre les parents étudiants et les professeurs pour disperser les examens finaux sur deux semaines plutôt qu'une seule en accord avec un règlement des études prévoyant cette possibilité ;
- 11) Offrir des haltes-garderies et des garderies à temps plein et à temps partiel sur tous les campus ;
- 12) Offrir des résidences familiales pour les familles étrangères étudiantes et les familles québécoises monoparentales ou biparentales dont les deux conjoints sont aux études ;
- 13) Que le RTC offre un transport en commun adapté aux familles avec des espaces réellement réservés pour les enfants, les mères avec bébé et les femmes enceintes ainsi que des espaces pour les poussettes ;
- 14) Que les étudiants puissent cotiser une assurance avec leur association de cycle et ce, dès le premier cycle, pour les prémunir en cas d'accident, d'invalidité ou de mort durant leurs études et que leurs enfants et conjoints y soient également assurés ;
- 15) Que les étudiants du premier cycle puissent également cotisés pour une assurance de santé et dentaire ;
- 16) Faire porter et accoucher les enfants par les hommes faciliterait peut-être la mise en place rapide de toutes ses mesures ?

### Où sont nos forces militantes féministes et égalitaristes dans le mouvement étudiant?

L'APETUL observe que les mesures en place dans les universités, les facultés et même dans les ministères sont discriminatoires à l'égard des femmes dans la mesure où elles nuisent à la poursuite de leurs études une fois enceinte ou avec des enfants.

Tous les concours, bourses et emplois dont le critère d'admissibilité est d'étudier à temps plein pendant, avant et/ou après sont discriminatoires. Toutes les femmes qui ont pris une pause pour accoucher ou qui ont choisi d'étudier à temps partiel le temps d'une session ou de plusieurs afin de s'occuper de jeunes enfants en sont nécessairement exclues.

Traditionnellement, c'est la femme qui prend en charge les enfants en bas âge. Le système est pourtant incapable d'accueillir ces mères à temps partiel à l'université et de leur donner accès

à toutes les ressources pour leur offrir les meilleures chances de réussite tout en conservant un niveau de vie acceptable.

Biologiquement, ce sont les femmes qui accouchent dans 100% des cas contre 0% pour les hommes. Dans les universités québécoises, les femmes sont plus que présentes. Pourtant, à regarder le système universitaire québécois, on croirait que la maternité est une exception aussi marginale qu'une maladie rarissime pour laquelle on ne mettrait pas en place toute une série de dispositions et de règlements.